

D 2022-054

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux le 11 octobre à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,
Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire
Dûment convoqués le 07 octobre 2022.

Présents : Marc FLEURY, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH

Absent excusé : Odile CHALAMEL donne pouvoir à Mathieu SCIASCIA, Pierre-Damien GALENE donne pouvoir Serge TICHKIEWITCH, Jérôme GINOLLIN donne pouvoir à Pascal GINOLLIN

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Assistent à la réunion : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrage exprimés : 8
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Blancs : 0
Abstentions : 0

Objet : Subvention Conseil Départemental FDEC travaux voirie

Le Conseil municipal doit se prononcer pour accorder à Monsieur Le Maire l'autorisation de déposer un dossier de demande de subventions afin de réaliser des travaux de voirie en 2023.

Ces travaux consistent en la reprise des routes de la Chartreuse, de Panloup, de Chez Curiaz et du chemin du Mas dessous.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, se prononce pour autoriser Monsieur Le Maire à déposer un dossier de demande de subventions, auprès du conseil départemental, subvention la plus élevée possible.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH

